



# FORMATION SECURITE DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES

 14h (2 jours)

 2 à 8 personnes

 **Lieux** : Intra, inter-entreprise  
présentiel/distanciel

 **Public concerné** : Responsable  
événementiel, chargé de communication  
et de projet, responsable de service culturel  
ou sportif.

 **Prérequis** : aucun

 **Tarif** : Nous consulter

## OBJECTIFS

Connaître les bases de la réglementation  
de la sécurité événementielle.

Anticiper l'intervention des secours

Identifier les éléments matériels de la  
sécurité de l'organisation.

## EVALUATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, une attestation  
de suivi de formation sera délivrée aux  
stagiaires.

**DELAIS D'ACCES** : 1 mois en moyenne

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN**

**SITUATION DE HANDICAP** : oui

**REFERENTE HANDICAP** : Virginie Cassuto

## COORDONNEES :

**RISCRISES**

235 AVENUE DES CHÊNES

ROUGES

30100 ALES

09 86 18 06 02

formation@riscrises.com

Version B janvier2023



## PROGRAMME

### Quiz à l'entrée et en fin de formation

- **INTRODUCTION : LA REGLEMENTATION DE LA SECURITE DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES**

- Définition d'un établissement recevant du public
- Classement des installations
- Le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique ERP
- Le code de la construction et de l'habitation
- L'occupation temporaire du domaine public
- L'agrément de la commission consultative départementale de sécurité de d'accessibilité
- La commission Consultative Communale de Sécurité Publique
- Le dépôt du dossier de sécurité
- Les responsabilités civiles et pénales liées à la sécurité événementielle

- **LES RISQUES MAJEURS ET LA GESTION DES CRISES**

- Les risques naturels et technologiques
- La gestion d'une situation de crise

- **L'ORGANISATION DES SECOURS**

- Le service de sécurité incendie
- Les moyens d'alerte
- La facilité d'intervention des secours
- Les voies pompières

- **L'ORGANISATION MATERIELLE DE LA SECURITE**

- Les moyens de lutte contre l'incendie
- La circulation et l'évacuation des personnes
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Les balisages et éclairages de sécurité
- Les dispositifs de sécurité
- La sécurité des installations électriques et à gaz
- Sécurité au travail
- La stabilité des charges au sol et la sécurité des éléments suspendus
- Les notions de charge et d'accroche
- Le cas des manifestations gratuites (comptage et marquage)
- Le calcul des effectifs maximum

- **OUTILS PEDAGOGIQUES**

Salles adaptée, diaporama, vidéo, Powerpoint

- **METHODES PEDAGOGIQUES**

Théorie et TP.

